



ENTREMONT-LE-VIEUX

LE CONSEIL MUNICIPAL VOUS INFORME...

N°39 - AOUT 2025

Horaires d'ouverture de la mairie et de l'Agence

Postale Communale :

Mardi : 9h-12h / 13h45-16h45

Jeudi : 9h-12h / 13h45-16h45

Mercredi et samedi : 9h-11h45



LE MOT DU MAIRE

Mesdames et Messieurs,

Alors que la saison estivale s'achève, je forme le vœu que chacun ait pu profiter de cette période pour se reposer, se ressourcer, et s'accorder une pause bienvenue dans le rythme soutenu du quotidien.

L'été s'est conclu par une très belle édition de la fête des paysans et artisans, placée sous le signe de la convivialité et de la qualité. Les conditions météorologiques favorables, la fréquentation importante et la richesse des animations ont largement contribué à la réussite de cet événement organisé par l'office du tourisme, le groupement des paysans et artisans et la coopérative laitière avec l'appui de la commune. Je tiens à souligner en particulier la remarquable exposition proposée par l'association « mémoires des Entremonts », retraçant les 90 ans de la coopérative laitière, témoins vivants de notre histoire et de notre attachement aux savoir-faire locaux. J'adresse mes remerciements aux nombreux bénévoles sans qui cette fête ne pourrait pas avoir lieu mais également aux partenaires qui apportent un financement bien utile.

Le présent bulletin, fidèle à sa vocation, donne la parole aux associations de la commune, dans le respect de leur liberté d'expression. Il convient toutefois de rappeler que chacune demeure seule responsable des propos qu'elle y tient. À ce titre, je tiens à préciser que je ne partage pas toutes les affirmations exprimées par l'association « Entremonts environnement », notamment lorsqu'elles mettent en cause la commune.

À l'heure où se profile la rentrée scolaire, ce sont 35 élèves qui franchiront le portail de notre école. Pour certains d'entre eux, il s'agira de leur toute première expérience en petite section, moment toujours émouvant et important. Ils auront le plaisir de découvrir une classe de maternelle rénovée, grâce à l'intervention de jeunes bénévoles et d'élus, que je remercie chaleureusement pour leur investissement. Je souhaite à toutes et à tous, petits et grands, une très bonne rentrée et une belle reprise et en particulier à tous les élèves, à leurs familles, ainsi qu'aux équipes éducatives une année scolaire sereine et enrichissante.

Anne Lenfant

Sommaire

Le mot du Maire	p.1
Urbanisme	p.2
Le point sur les travaux de 2025	p.2-3
Chantiers jeunes 2025	p.3
L'école	p.3
La bibliothèque poursuit sa mutation	p.3-4
Les brèves	p.4-5
New deal mobile	p.5-6
Du côté de la Communauté de communes coeur de Chartreuse	p.6-7
Espaces naturels sensibles (ENS) et atlas de la biodiversité communal (ABC)	p.7-8
Foncier agricole	p.8
Mobilité	p.8-9
Illiwap, l'application mobile de la commune	p.9
Buxia énergies	p.9
Le coin des associations	p.10-11
Agenda et état civil	p.12

URBANISME



Une modification simplifiée du PLUi est en cours. Elle vise principalement à redéfinir les OAP (Orientation d'Aménagement et de Programmation) afin de permettre leur réalisation et ainsi viser les objectifs en termes de création de logements fixés par le PLUi. Pour rappel, les OAP sont une composante du plan local d'urbanisme.

Elles contribuent à décliner les projets souhaités par la collectivité.

Une enquête publique se déroulera dans toutes les communes en octobre 2025 (sauf changement). Vous pourrez venir consulter le dossier et formuler vos observations en mairie.

Parallèlement la communauté de communes travaille à favoriser la rénovation des logements et pour cela elle a signé avec l'État un pacte territorial. Ce dispositif s'inscrit dans la continuité des anciens dispositifs OPAH (Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat) et Service Public de la Rénovation de l'Habitat (SPRH). Ce pacte est un cadre pour :

- un accompagnement renforcé aux différents publics
- proposer un conseil personnalisé et une sensibilisation accrue à la transition énergétique
- alimenter le changement des comportements, appuyer l'amélioration et la rénovation du parc privé de logement.

C'est un outil d'accélération et un levier de transformation.

LE POINT SUR LES TRAVAUX DE 2025

Fauchage des routes :

Il a été réalisé du 11 Juillet au 17 Juillet par l'entreprise BOURSIER pour un montant de 4380,00€ TTC.

Route des Grand-Carroz :

L'entreprise EIFFAGE a raboté puis comblé en enrobé à chaud les endroits où la route avait des signes de faiblesse et devenait dangereuse, pour un montant de 22272,00€ TTC.

Route des Minets :

A propos du glissement en haut du hameau des Pins :

- L'étude du sol a été réalisée par l'entreprise Alpes Géo Conseil (Hydrogéologue) pour un montant de 1957,19€ TTC.
- La création d'un enrochement bétonné a été réalisé par l'entreprise BRON TP pour un montant de 57602,40€ TTC avec une subvention de l'État.

Travaux à réaliser sur le rocher avant les Pins :

Il va falloir décaler la chaussée de 3m en amont car le rocher aval s'effrite et la route menace de céder. L'acquisition du terrain en amont est en cours et les travaux vont être réalisés en septembre par l'entreprise BRON TP pour un montant de 41266,92€ TTC.

Emplois partiels :

Les travaux d'emplois partiels (gravillons + bitume) ont été réalisés par l'entreprise SERTPR pour un montant de 37200,00 € TTC.

Route des Rigauds :

A la sortie du village côté Saint-Pierre, la route s'affaisse dangereusement et peut accrocher le bas de certains véhicules. L'entreprise BRON TP va réaliser des travaux avant l'hiver pour la somme de 9112,80€ TTC.

Route de Tencovaz :

La route est mauvaise et occasionne des dégâts sur les bas de caisse des véhicules. Des travaux de rechargement de la chaussée et d'enrobé à chaud sont prévus avant l'hiver, l'entreprise BRON TP les réalisera pour la somme de 4872,00€ TTC.

CHANTIER JEUNE 2025



**CHANTIERS JEUNES
ÉTÉ 2025**
Jeunes 16-25 ans Cœur de Chartreuse
1 semaine entre le 30 juin et le 08 août
25 h semaine au smic horaire
Du lundi au vendredi de 8 h à 13 h
Lettre de motivation avant le samedi 24 mai
Début des entretiens le mercredi 4 juin
soit à Fred : fred@paj-jeunes.fr
Soit à Mélissa : jeunesse@aadec.fr

L'occasion de faire ta 1^{re} expérience professionnelle !

Chantiers proposés par les collectivités du territoire

Projet porté par la communauté de communes CŒUR DE CHARTREUSE

A la rentrée, les enfants des classes de maternelle seront accueillis dans des locaux fraîchement repeints avec des produits écologiques. Ce sont sept jeunes originaires du territoire de la communauté de communes cœur de Chartreuse et accompagnés par Miguel, qui se sont attelés à ce chantier durant l'été.

Au printemps, Basile, Emilie, Esteban, et Gaspard d'Entremont-le-Vieux ont déposé un dossier de candidature pour participer à ce dispositif. Ils ont ensuite passé un entretien en bonne et due forme et ont été recrutés sur des chantiers de différents villages.

Nul doute, qu'ils auront vécu une expérience de travail en équipe très enrichissante. Chaque année, la commission jeunesse de la communauté de communes accompagnée par l'AADEC et le PAJ organise le recrutement de ces chantiers jeunes. Quarante-deux nouveaux jeunes entre 16 et 25 ans devraient être recrutés en 2026 pour de la peinture, du nettoyage, des remises à neuf du mobilier urbain, du désherbage, ... Pensez-y au printemps si vous souhaitez candidater.



L'ÉCOLE

A la rentrée, il y a aura 35 élèves répartis sur deux classes.

L'équipe éducative est stable. Ariane Bicaïs assume la direction pour la deuxième année et conserve la classe des grands, et Mickaëlle Mollard toujours accompagnée de Véronique Jacquet et Carole Gougoux enseignent toujours aux petits et CP.

En cette période de rentrée il est fréquent d'entendre que les fournitures scolaires grèvent le budget familial. Il est à préciser que la commune finance un certain nombre d'équipements directement auprès de l'école, ce qui réduit d'autant la participation des parents.

LA BIBLIOTHÈQUE POURSUIT SA MUTATION



Dans notre dernier bulletin, nous vous annonçons le don de 2500 € de « Mécénat Mutualia Territoires Solidaires » suite à un appel à projet « ensemble, on peut toujours mieux faire ».

Nous avons également sollicité le conseil Savoie Mont Blanc, via sa direction bi-départementale de la lecture publique, Savoie et Haute-Savoie Biblio et obtenu une subvention à hauteur de 40% d'un montant de 1000 €. Grâce à ces apports financiers exceptionnels, le nouveau mobilier pour favoriser les rencontres et le mieux vivre ensemble entre les générations est arrivé.

Toutes les générations ont été gâtées : des caisses à roulettes en forme d'animaux, une cabane géante, et des tapis colorés pour les tout-petits, un arbre à livre et une banquette pour les plus grands, des poufs confortables pour les ados, et de magnifiques fauteuils pour les adultes...

Les bénévoles ont beaucoup œuvré pour réorganiser, une fois encore tout l'espace. Montage des meubles, peinture sur les murs, restructuration des collections... Tout en maintenant l'ouverture au public qui a profité en masse de nos services cet été.

Quelques photos valent mieux qu'un long discours...



Merci à Mutualia pour sa générosité.

Merci à la direction de la lecture publique pour son aide et la subvention.

Merci au conseil municipal d'avoir voté le financement des 60% restant.

Merci à la bibliothèque universitaire de Jacob-Bellecombette pour son don de fauteuils confortables.

Merci à tous les bénévoles dont l'engagement, l'énergie et la motivation ne faiblissent pas.

Et merci aux adhérents et visiteurs qui, par leur présence chaleureuse et bienveillante, nous donnent envie de poursuivre.

Vous êtes conviés à l'inauguration de ce nouvel aménagement de l'espace le vendredi 26 septembre à partir de 18h00.



Avec le soutien financier de Mécénat Mutualia Territoires Solidaires et du conseil Savoie Mont-Blanc

LES BRÈVES

La caserne des pompiers

Entremont-le-Vieux accueille le centre de secours de Chartreuse nord au profit des habitants de Saint-Pierre d'Entremont Isère et Savoie, Corbel et Entremont-le-Vieux. Une vingtaine de sapeurs-pompiers volontaires par leur engagement assurent notre sécurité. Nous tenons à les en remercier vivement. Les locaux utilisés sont spartiates et le foyer qui est utilisé pour les formations, réunions, et vie au centre est réduit à sa plus simple expression.

Le service départemental d'incendie et de secours de la Savoie (SDIS 73) avait inscrit la construction d'une nouvelle caserne offrant de meilleures conditions de travail et de convivialité dans son programme. Malheureusement en 2021 les 4 communes intéressées avaient dû décliner l'offre considérant que le reste à payer était trop important pour nos budgets communaux. Le nouveau schéma départemental d'analyse et de couverture des risques 2024-2029 approuvé en juillet 2024 fait évoluer le classement du centre de secours d'Entremont-le-Vieux ce qui induit un financement départemental plus élevé (50% au lieu de 30 % précédemment). Le projet est donc de nouveau étudié. Des réunions de travail se tiendront prochainement avec le SDIS 73 et les 4 communes.

Site d'escalade aux Rigauds



(Photos : S. B)

Le site d'escalade des Rigauds est une falaise équipée d'une centaine de voies et présentant un intérêt reconnu pour la pratique. Le site est classé sportif selon la norme fédérale de classement de la Fédération Française de la Montagne et de l'Escalade (FFME). Le conseil municipal souhaite pérenniser la pratique de l'escalade sur cette falaise et maintenir son niveau d'équipement dans le temps. Pour ce faire, elle prendra en charge la gestion de ce site d'escalade qui se situe sur des parcelles privées. Une convention d'usage sera signée entre les propriétaires et la commune.

Le conseil départemental peut apporter des aides financières pour la remise en état du site. L'appel à bénévoles pratiquant la discipline sera lancé pour faire un « grand nettoyage » et un contrat pourra être passé avec la FFME pour le suivi annuel.

La forêt communale

Les 320 hectares de forêts communales sont gérés par l'office national des forêts (ONF) comme toutes les forêts publiques. Notre forêt n'échappe malheureusement pas aux attaques de scolytes et un important volume de chablis a été sorti des parcelles communales (plus de 500 m³ en 2024). Cependant des coupes de bois vert restent prévues. A la suite du martelage de l'automne 2024, la coupe de bois de 178 m³ sur la parcelle C au Gleisin a été vendue à l'entreprise Rosset Caillet. L'état d'assiette pour la campagne 2026 prévoit de marteler à l'automne 2025 environ 550 m³ sur 11 hectares sur les parcelles L au Selet et R au Mollard.

Nettoyage sur le Granier

L'association « Chartreuse propre » prévoit un héliportage de déchets issus du démontage d'anciennes cabanes sur le Granier le mercredi 8 octobre prochain. Le lien est fait avec le service déchets de la communauté de communes. Une benne sera installée à la station du Granier.

Sécurité routière



Après le succès de l'installation du radar pédagogique à l'entrée du bourg d'Epernay côté Chambéry, un second sera installé coté Saint-Pierre d'Entremont. De la signalisation horizontale viendra compléter le dispositif. Nous comptons sur vous pour veiller à la sécurité de chacun et notamment à celle des piétons en réduisant votre vitesse en agglomération.

Projet crèche



En 2022 une pré-étude avait été conduite pour vérifier la faisabilité de transformation d'une grange en micro-crèche. Le projet n'a pas abouti car le fonctionnement de la structure restait à financer. La communauté de communes qui a la compétence petite enfance n'a pas la capacité de financer le reste à charge du fonctionnement. Le projet est cependant relancé et un questionnaire est à disposition sur le site de la commune, celui de l'AADEC et en version papier en mairie pour évaluer le besoin en moyen de garde. Vous pouvez répondre en suivant le lien : <https://forms.gle/tjqvngnN59srowQk6>
Nous vous remercions pour votre participation.

NEW DEAL MOBILE



Par arrêté ministériel du 23 décembre 2022 notre commune a été retenue dans le cadre de ce programme national pour bénéficier d'une couverture satisfaisante de la part des quatre opérateurs (Orange, Free Mobile, SFR, Bouygues Telecom). La société Bouygues Telecom a été nommée opérateur leader pour notre territoire et à ce titre doit déployer le relais pour tous, couvrant l'ensemble du hameau du Désert.

Depuis le début d'année 2023 des informations ont été données à la population via les bulletins municipaux. Aucun habitant ne s'est manifesté pour questionner les élus sur le sujet.

Pendant deux ans l'opérateur a réalisé des études d'implantation sur différentes parcelles entre les Bruyères, les Marots et les Terres Blanches. Certaines implantations ont été refusées pour différentes raisons : paysage, biodiversité, non couverture des points d'intérêt, etc. Deux implantations possibles sont ressorties : parcelle A439 avec une couverture incomplète du Désert, le bas du village n'étant pas desservi, et la parcelle A2053 couvrant tout le village.

Une réunion publique s'est tenue le 29 octobre 2024 en présence de l'opérateur leader, de l'équipe projet (le département et l'État) et du parc naturel régional de Chartreuse. Vous avez été sollicités pour répondre à un questionnaire devant servir d'aide à la décision du conseil municipal sur la poursuite ou non du projet. Les votes ont été comptabilisés anonymement. Les votes provenant d'habitants du Désert ont été identifiés afin de permettre au conseil municipal de prendre en compte les résultats de façon différenciée.

Il en ressort que 254 personnes se sont prononcées dont 85 habitants du Désert.

	Toutes populations confondues		Population du Désert		Population hors Désert	
Arrêt du projet	78	31%	30	35%	48	28%
Poursuite du projet sur la parcelle A439	3	1%	1	1%	2	1%
Poursuite du projet sur la parcelle A2053	74	29%	37	44%	37	22%
Poursuite du projet sur les deux parcelles	99	39%	17	20%	82	49%
Total	254	100%	85	100%	169	100%

Le conseil municipal souligne avec satisfaction la forte participation de la population et notamment de celle du Désert et la cohérence des réponses entre les habitants du Désert et les autres habitants. Il souhaite que tous les habitants de la commune aient le même niveau de service, et s'était donc prononcé favorablement à l'engagement de l'étude New Deal mobile.

Lors de la séance du conseil municipal du 23 juillet dernier, il a été délibéré favorablement à la poursuite du projet sur le Désert sous réserve de vérification du niveau de couverture depuis l'équipement TDF de la Grennery et les évolutions possibles de cet équipement qui permettraient de desservir de façon équivalente les points d'intérêt.

DU CÔTÉ DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR DE CHARTREUSE

Transfert de la compétence eau et assainissement :



La communauté de communes cœur de Chartreuse étudie depuis 2023 le transfert de la compétence eau et assainissement dans le cadre de l'obligation de transfert avant le 1er janvier 2026.

Par le vote du Sénat en seconde lecture le 1er avril 2025 la loi a été assouplie et le transfert n'est plus obligatoire. La communauté de communes a donc étudié l'opportunité du transfert et demandé à chacune des communes de se prononcer. La majorité qualifiée s'est prononcé contre le transfert de compétences.

Pour rappel, le syndicat d'alimentation en eau potable du Thiers (SIAEP) gère le réseau d'eau de notre commune depuis le 1er janvier 2013.

Les quatre communes de Saint-Pierre de Chartreuse, Saint-Pierre d'Entremont Savoie et Isère et Entremont-le-Vieux ont sollicité le SIEGA pour étudier la prise de compétence assainissement. L'analyse est en cours.

Station de Saint-Pierre de Chartreuse / le Planolet :

Une évolution notable est en cours sur la station. Voici quelques explications et historique du processus : Depuis 2020 la communauté de communes change de posture vis-à-vis de cette station. Elle affiche clairement qu'elle est en difficulté, qu'elle n'a pas les moyens financiers et techniques d'exploiter, en l'état, ce domaine skiable mais qu'elle souhaite travailler à son avenir avec les parties prenantes qui seraient prêtes à s'engager.

Les échanges démarrent avec les communes concernées ainsi qu'avec les habitants et acteurs socio-professionnels volontaires. Des réflexions sont menées à plus grande échelle sur l'évolution du modèle et du positionnement touristique du territoire.

Entre 2023 et 2025, une équipe de chercheurs de l'INRAE a accompagné le processus, à travers le projet Transtat, afin d'apporter des éléments de diagnostic objectivés sur la situation de la station : enneigement, finances, gouvernance¹, et sur les perceptions des habitants et visiteurs de ces deux communes.

Les données et analyses tangibles et indépendantes ont enrichi les travaux participatifs et éclairé les décisions des élus.

Initialement les travaux participatifs partaient du postulat de conserver le télésiège de la Combe de l'Ours, mais courant 2024, le sujet du démantèlement ou du démontage-vente de tous les téléportés émerge. Deux délégations de service public (DSP) concernant les remontées mécaniques des secteurs du Planolet et des Essarts-la Scia ont été mises en place. Celles-ci n'incluant pas l'exploitation des télésièges, il convenait alors d'en étudier le devenir afin de diminuer les coûts induits, même à l'arrêt.

En juin 2025, le conseil communautaire de la communauté de communes adopte une délibération visant à :

- démanteler les télésièges des Fraisses et du Charmant Som et la télécabine des Essarts
- vendre « sur pied » le télésiège de La Combe de l'Ours

Pour le télésiège de La Scia, la commune de St-Pierre-de-Chartreuse a demandé un report de la décision pour analyser la faisabilité et le coût de sa remise en service et la viabilité de son exploitation.

¹ Les résultats vous ont été présentés en janvier 2024 à la salle Notre-Dame

ESPACES NATURELS SENSIBLES (ENS) ET ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNAL (ABC)

Face à l'érosion de la biodiversité et aux effets du changement climatique et après deux années d'élaboration et de concertation, le département de la Savoie s'est doté le 20 juin 2025 d'un schéma 2025-2029, structuré autour d'un réseau de sites « Espaces naturels sensibles » (ENS).

La politique ENS repose sur deux piliers : la préservation des milieux et de la biodiversité d'une part et l'ouverture au public à des fins de sensibilisation, d'autre part.

Chaque département déploie cette politique selon des modalités qui lui sont propres et identifie les ENS de son territoire en fonction des enjeux locaux, des caractéristiques écologiques et des critères spécifiques qu'il se fixe.



Un ENS savoyard est un site à forte naturalité (situé en zones naturelles ou périurbaines) représentatif de la diversité écologique et paysagère du territoire, sur lequel le département a une responsabilité forte de conservation et de préservation.

Il a vocation à :

- permettre une ouverture raisonnée au public dans un objectif de sensibilisation ;
- être un site pilote pour les actions de gestion et d'adaptation au changement climatique ;
- prendre en compte les usages existants ;
- être doté d'un document de gestion.

L'ouverture au public et la communication afférentes sont conçues en questionnant, site par site, les aménagements ou équipements adéquats en fonction de la sensibilité, de la naturalité et de « l'esprit des lieux » de ces espaces, ainsi que leur capacité d'accueil.

Le futur réseau des ENS de Savoie sera composé de dix-sept sites qui, à l'issue du processus de labellisation, seront dotés d'un plan de gestion élaboré à partir d'un diagnostic approfondi fixant des orientations à long terme et définissant des objectifs opérationnels ainsi que les actions associées.

Après avis favorable du conseil municipal et échange avec les agriculteurs concernés le conseil départemental a inscrit au schéma départemental le site des granges de Joigny.

Pour déployer le schéma de façon opérationnelle sur les cinq prochaines années, de nombreuses réflexions transversales autour de la gestion des sites, de la stratégie de connaissances, du foncier ou des modalités d'accueil du public restent à construire collectivement afin d'articuler au mieux les interventions entre nos structures.

Pour en savoir plus sur les ENS :

https://www.savoie.fr/web/sw_156048/les-espaces-naturels-sensibles

Le bulletin municipal d'avril 2025 présentait l'appel à projet de l'office français de la biodiversité (OFB) relayé par le parc naturel régional de Chartreuse (PNRC) pour l'atlas de biodiversité communal (ABC). Nous avons candidaté au côté de quatorze autres communes (dont Saint-Pierre d'Entremont Savoie) et, fin juillet, nous avons su que notre candidature pour le projet d'ABC en Chartreuse avait été retenue. Le projet va donc pouvoir commencer prochainement. Le recrutement pour le poste de chargé(e) de projet par le PNRC est en cours avec, si possible, une prise de poste dès cet automne. Nous en reparlerons.

FONCIER AGRICOLE

La communauté de communes met en place une « stratégie foncière pour préserver le foncier agricole et favoriser les transmission-installations ».

Les enjeux principaux qui se dégagent de l'observatoire sont :

- Le renouvellement des exploitations : transmission installation et modernisation des bâtiments
- La perte de foncier agricole, notamment due en Chartreuse à une perte « masquée »
- La problématique de main d'œuvre agricole ou d'emploi partagé.

La stratégie agricole proposée est basée sur 4 axes pour répondre à ces problématiques :

- Axe 1 : Agir pour préserver le foncier et constituer un réseau foncier local
- Axe 2 : Faciliter les installations et transmissions des exploitations
- Axe 3 : Une sensibilisation et information des élus et des habitants, en lien avec le foncier et le maintien de l'agriculture
- Axe 4 : L'animation et la coordination du réseau foncier local et des actions menées

MOBILITÉ



La communauté de communes cœur de Chartreuse n'est aujourd'hui pas Autorité Organisatrice de la Mobilité (AOM) sur son territoire, ayant choisi de laisser cette compétence mobilité à la Région. Pour autant, la mobilité est reconnue comme un enjeu important pour le territoire, et la communauté de communes a souhaité garder la capacité à agir dans ce domaine.

En novembre 2024, elle lance la constitution d'un schéma simplifié des mobilités visant à définir une stratégie sur le territoire. Il a été construit en tenant compte des orientations mobilités portées par les différents documents traitant de la mobilité sur le territoire et en les repriorisant.

Le schéma simplifié de mobilités du territoire intercommunal a été adopté en conseil communautaire le 17 juin 2025.

Il retient quatre objectifs mobilité :

- En interne au territoire : proposer des alternatives à la voiture, en mobilité partagée,
- Pouvoir aller vers Chambéry, Grenoble, Voiron, Pont-de-Beauvoisin autrement qu'en voiture solo,
- Sécuriser, rendre visible et favoriser la pratique du vélo et de la marche à pied,
- Accompagner la transition en cours sur les questions de mobilité.

ILLIWAP, L'APPLICATION MOBILE POUR LA COMMUNE

Pourquoi télécharger cette application ?

- Pour être informé en temps réel des événements et incidents importants qui se produisent sur notre commune : festivités, fermeture de routes, changements d'horaires de la mairie, etc...
- Pour vous permettre de communiquer rapidement avec les élus en :
 - signalant un problème (nid de poule, lampadaire défectueux, container à poubelle plein...)
 - répondant à de courts sondages
 - déposant une suggestion dans la boîte à idées

Parlez-en autour de vous !



BUXIA ÉNERGIES

La société BUXIA ENERGIE basée à la Buisse propose de participer à la production d'énergie issue de ressources renouvelables et locales sur le territoire du pays voironnais et cœur de Chartreuse en investissant collectivement au capital de la société. Les objectifs sont la réappropriation collective de la production électrique d'une part, imaginer, construire et financer des projets locaux communs dans les énergies renouvelables et les économies d'énergies d'autre part. L'intérêt du placement d'argent dans la société BUXIA ÉNERGIES est d'en faire une structure stable et pérenne, destinée à contribuer à l'ambition d'une énergie réellement plus respectueuse de l'environnement.



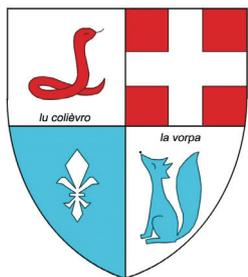
Le principe pour rejoindre la société est d'acheter des actions. Son montant est fixé à 50€. Toute personne peut devenir sociétaire, en acquérant une ou plusieurs parts. Être actionnaire donne le droit de participer aux décisions de la société.

L'assemblée des actionnaires se réunit au moins une fois par an. Elle décide des projets d'investissement et vote le montant des dividendes.

Le conseil municipal a souhaité s'inscrire dans cette dynamique et a souscrit 20 parts. Vous pouvez vous aussi vous engager.

LE COIN DES ASSOCIATIONS

MÉMOIRE DES ENTREMONTS



L'association Mémoire des Entremonts était présente à la fête des paysans et artisans avec une exposition « le lait de la maison à la fruitière ».

Les visiteurs ont beaucoup apprécié de revoir les objets anciens et d'avoir des explications sur l'évolution des fruitières : de la petite fruitière aux Teppaz, en passant par celles d'Epernay et de Saint-Pierre d'Entremont pour arriver à la coopérative actuelle.

Un atelier permettait à chacun de fabriquer son propre « batusson » pour le consommer plus tard à la maison.



Le film sur les gestes d'antan, « le blé et le moulin » a séduit le public. Nous vous avons aussi présenté un char à bris, l'un des premiers ayant servi aux Entremonts.

Ce fut une journée sous le soleil, faite de rencontres intéressantes.

Mémoire des Entremonts

1140 route du Granier

« Epernay »

73670 Entremont-le-Vieux

Adresse mail : memoiredesentremonts@gmail.com

Adresse du site : <http://memoiredesentremonts.wordpress.com>

LES ENTREMONTS ENVIRONNEMENTS

Communiqué sur le projet d'antenne de téléphonie mobile au hameau du Désert

L'association les Entremonts environnement s'est mobilisée contre le projet d'installation de l'antenne de téléphonie au Désert d'Entremont, après avoir été sollicité par des habitants du hameau.

L'association s'est mobilisée pour transmettre la parole des femmes, hommes, professionnels amoureux de leur territoire qui n'acceptent pas sa dégradation et sa défiguration à des fins inutiles. Nous avons aussi transmis la parole d'agriculteurs inquiets pour leurs bêtes et leur avenir, et l'ensemble des éléments journalistiques et scientifiques que nous avons collectés.

Nous regrettons profondément que cette parole n'ait pas été suffisamment visible, entendue, prise en compte, mais la majorité a parlé et nous respectons la démocratie.

Nous nous sommes mobilisés parce qu'il nous a semblé insupportable que nos familles, amis, voisins puissent subir une décision avec de tels impacts. Comment regarder notre voisin agriculteur en lui disant : « l'antenne on ne sait pas trop quel impact elle aura sur ton cheptel et ton exploitation, mais on prend le risque. Tant pis pour toi si les choses se passent mal et que tu n'as aucun recours contre ça. Le plus important pour le moment c'est que nous ayons 4 opérateurs au lieu de 2 et la 4G en intérieur. »

Nous nous sommes mobilisés parce qu'il nous paraît impensable d'être indifférent au sort des autres par pur confort matérialiste.

Comment peut-on dire aux enfants du hameau que la beauté et le caractère sain de leur environnement sont de l'histoire ancienne, car le plus important c'est d'être connecté partout et en toute circonstance, et que leur santé vaut moins que les 4 barres de connexion sur nos téléphones ?

Comment leur dire, qu'on aurait pu faire le choix de la précaution mais qu'on a préféré prendre des risques, en dépit de la littérature scientifique sur le sujet et l'absence de recours possibles en cas de problème ?

Finalement, comment se résoudre à laisser faire ? Nous n'avons pas pu. Et nous nous sommes impliqués pour réunir toutes les solutions pour améliorer la connectivité de ceux qui s'en plaignent, avec un site internet dédié. Nous avons pris beaucoup de notre temps personnel pour envoyer des courriers, et rencontrer la mairie, à qui nous avons apporté des solutions techniques et une formation depuis décembre 2024 pour informer de façon objective via un site internet dédié.

Mais, la mairie a préféré nous informer une semaine avant la consultation publique qu'elle refusait ce partenariat et lançait un questionnaire public, dont nous avons demandé le recul d'une semaine pour réaliser notre propre site d'information avec toutes les données, des dépliants financés avec nos fonds personnels, remis dans chaque boîte aux lettres de chaque hameaux. Nous avons même réalisé une pétition dans le hameau relayée par les Entremonts environnement auprès de la mairie.

Nous, simples habitants, pourquoi faire tout ça ? Pas seulement parce que ce projet est une erreur, mais parce qu'il touche au plus profond de ce que nous sommes : ce que l'on abime ici, c'est ce qu'il y a de plus cher à nos yeux, ce sont notre santé et celle de nos enfants, nos terres, nos paysages, nos bêtes, et in fine nos relations humaines. Au delà du fait que les choses tournent bien ou mal à cause de cette antenne, ce qui est choquant pour nous, simples habitants, c'est le message délivré ici : que l'intérêt de certains puisse passer avant la sécurité de tous.

Quel impact une telle démarche peut-elle avoir sur le vivre ensemble dans un si petit hameau ? Là est le cœur du sujet : comment imposer une telle insécurité et inquiétude à nos propres voisins ? Cette simple question aurait dû en soi faire reculer le projet.

Oui, la démocratie a parlé, mais nous restons vigilants. Depuis fin 2024, nous demandons en vain à la mairie :

- que des simulations de déploiement et d'exposition soit réalisées par Bouygues Telecom, porteur du projet.

- Qu'une étude technique soit réalisée par Bouygues pour justifier de la non utilisation de l'antenne existante de la Grennery et que TDF soit contacté à cet effet également.

- Nous avons transmis toutes les données justifiant de la nécessité d'une étude d'impact environnementale, transmise à tous les acteurs : DREAL, parc naturel régional de la Chartreuse, mairie, etc.

Rien n'a été fait à ce jour. Malgré cette inaction, nous ne désespérons pas de la mobilisation de nos élus et services publics pour défendre la santé et la protection des administrés, notamment des plus vulnérables. Nous demandons que ce projet soit enfin encadré avec sérieux, volonté et rigueur, avec un encadrement strict des niveaux d'exposition par l'ANFR, et de l'ANSES du fait de la double exposition et du risque d'être un point atypique, ainsi qu'un avis technique de la DREAL sur l'impact paysager du projet et une étude d'impact environnementale commandité par la préfecture.

Nous nous tenons à la disposition de toute la population pour effectuer des mesures, des demandes de mesures à l'ANFR, et des recours en cas de réaction à l'exposition aux ondes (insomnies, migraines, maux de têtes, hyperactivité, notamment chez les enfants...)

Nous serons également aux côtés des agriculteurs, pour les accompagner juridiquement en cas de baisse de rendement, d'augmentation de frais vétérinaires ou de perte de cheptel liés à l'antenne.

Enfin nous accompagnerons aussi tous les autres professionnels, en cas d'impact de l'antenne sur leur activité économique (notamment pour les accompagnateurs en montagne.)

Enfin, aux 35% de la population qui se sont exprimés contre l'antenne, nous vous disons merci.

Sachez que chaque habitant peut remettre son avis sur le Dossier d'Information Mairie (DIM) qui doit être remis par Bouygues Telecom. Et la mairie se doit d'informer la population de sa réception.

AGENDA



- Vendredi 26 septembre **Inauguration du nouveau mobilier de la bibliothèque à partir de 18h00**
- Vendredi 24 octobre **Animation « Lire et faire lire » à la bibliothèque avec ateliers et accueil d'une autrice à 17h00**
- Samedi 25 octobre **Loto organisé par les pompiers de Chartreuse Nord à partir de 19h00 à la salle polyvalente d'Entremont-le-Vieux**
- Mardi 11 novembre **Commémoration au monument aux morts à Entremont-le-Vieux à 11h30**
- Jusqu'au 31 mai 2026 **Exposition temporaire «Futur antérieur» : trésors archéologiques du 21e siècle après J-C» au musée de l'ours des cavernes**



ETAT CIVIL

CARNET ROSE

Maxence JANET-MAITRE, fils de Laura CURIALLET et Guillaume JANET-MAITRE, né le 17 avril 2025 (La Grenery)
Apolline DUFRENE, fille de Ygerne PENNARUN et Benjamin DUFRENE, née le 30 juillet 2025 (La Coche)

MARIAGES

Pascaline DUFRENE et **Benjamin MICHE**, mariés le 28 juin 2025
Marine REBESCO et **Jérémy PIN**, mariés le 30 août 2025

DÉCÈS

Louis REY, né le 28/06/1943 et décédé le 17/04/2025 (Plan Martin)
Annie MANDARD, née le 30/01/1958 et décédée le 25/04/2025
Lilian DROGUET, né le 01/11/2002 et décédé le 03/08/2025 (Tencovaz)

Vous pouvez vous abonner au bulletin municipal pour le recevoir dans votre boîte mail en avant-première et en couleur. Il suffit d'en faire la demande en écrivant à : communication.entremont@proton.me



Mairie d'Entremont-le-Vieux

1140, route du Granier
73670 Entremont-le-Vieux

Téléphone : 04.79.65.82.48
Messagerie : mairie@entremont-le-vieux.com
Site internet : www.entremont-le-vieux.com

ENTREMONT-LE-VIEUX

LE CONSEIL MUNICIPAL VOUS INFORME...

est édité et imprimé par la mairie d'Entremont-le-Vieux
Retrouvez ce bulletin en couleur sur notre site www.entremont-le-vieux.com

Directrice de la publication : Anne LENFANT
Responsable de la publication : Laura CURIALLET
Comité de rédaction : cellule communication
Tirage : 400 exemplaires